

La prime trimestrielle des chefs de secteur de Bricomat Vitrolles

Les six chefs de secteur de Bricomat Vitrolles perçoivent chaque trimestre une prime sur objectifs par paliers, fonction du taux d'atteinte de l'objectif de chiffre d'affaires de leur secteur (document 1). M. Ferreira vous remet les résultats du troisième trimestre 2026 (document 2) et vous demande, en tant qu'assistant(e) manager, de calculer les primes, leur coût et d'apprécier le système.

Document 1 : barème de la prime trimestrielle

Taux d'atteinte de l'objectif	Prime brute
Moins de 95 %	0 €
De 95 % à moins de 100 %	200 €
De 100 % à moins de 105 %	400 €
De 105 % à moins de 110 %	600 €
110 % et plus	800 €

Document 2 : résultats du troisième trimestre 2026

Secteur	Objectif HT	Réalisé HT
Jardin	980 000 €	1 042 000 €
Outillage	760 000 €	745 000 €
Matériaux	1 150 000 €	1 081 000 €

Secteur	Objectif HT	Réalisé HT
Décoration et peinture	640 000 €	668 000 €
Électricité et plomberie	520 000 €	579 000 €
Quincaillerie	310 000 €	312 000 €
Total	4 360 000 €	4 427 000 €

Élément	Valeur
Charges patronales sur les primes	42 %

Annexe 1 (arrondir les pourcentages à une décimale, les montants à l'euro)

Question	Réponse
Taux d'atteinte du secteur jardin (%)	_____
Taux d'atteinte du secteur matériaux (%)	_____
Prime du chef du secteur jardin (€)	_____
Prime du chef du secteur outillage (€)	_____
Total des primes du trimestre (€)	_____
Coût employeur des primes (€)	_____
Taux d'atteinte global du magasin (%)	_____
Coût des primes en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au-delà de l'objectif global (%)	_____

Questions d'analyse

Le chef du secteur matériaux (94,0 %) ne touche rien alors que celui de l'outillage (98,0 %) touche 200 €. Ce résultat illustre :

- ☐ L'effet de seuil d'un système à paliers : quelques points d'écart changent brutalement la prime
- ☐ Une erreur de calcul
- ☐ L'injustice de tout système de prime

Un chef de secteur qui constate à la mi-trimestre qu'il n'atteindra pas 95 % risque de :

- ☐ Redoubler d'efforts
- ☐ Se démotiver, puisque la prime est hors de portée (expectation nulle, chapitre 7), voire reporter des ventes au trimestre suivant
- ☐ Démissionner immédiatement